

## FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0692340U

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : HENRI LONGCHAMBON

Adresse : 24, Rue Stéphane Coignet

Commune : 69008 – LYON

Tél : 04/78/74/05/17

Mail : ce.0692340U@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Collège situé dans le 8ème arrondissement de LYON. Il scolarise actuellement 660 élèves, dont 60 élèves de SEGPA. Il accueille une ULIS (Troubles des Fonctions Motrices et Troubles Spécifiques du Langage écrit et de la Parole) et deux UPE2A (classes pour élèves allophones). Les élèves sont issus de familles défavorisées à 80 % et sont en grande majorité boursiers (70 %).

Le collège est REP+ préfigurateur depuis 2014. A la rentrée 2020, il accueillera près de 670 élèves, répartis en 7 divisions de 6ème, 7 divisions de 5ème, 6 divisions de 4ème et 6 divisions de 3ème. La SEGPA, quant à elle, accueillera une division par niveau. En 6ème, les élèves de SEGPA sont intégrés au cas par cas dans toutes les disciplines.

La population enseignante est stable, engagée dans des projets ambitieux (classes à PAC, Ateliers artistiques, classe à projet Scientifique, actions transversales REP+...). Les partenariats avec les structures culturelles sont riches et solides (Maison de la Danse, Nouveau Théâtre du 8ème, Ebulliscience). Le conseil pédagogique est une vraie force de proposition.

Le projet d'établissement du collège a été voté en janvier 2019.

Le contrat d'objectifs du réseau 2014-2019 s'organise autour de plusieurs priorités :

- 1- Le réseau, outil permettant de donner du sens aux apprentissages en vue de favoriser la réussite de tous.
- 2- Le réseau : lieu de bienveillance et d'exigence à la construction et l'épanouissement de l'élève citoyen.
- 3- Le réseau : source pour repenser nos pratiques et gestes professionnels et les adapter aux besoins des élèves.

Il sera rediscuté durant l'année scolaire 2018-2019 ce qui amènera une réflexion globale de l'équipe.

Missions spécifiques et compétences requises :

Le collège Henri Longchambon, dans le cadre de la réforme du collège, travaille notamment sur la fluence de la lecture, le décrochage...

Les enseignants qui intégreront l'équipe devront être en capacité d'enrichir cette réflexion et de mettre en œuvre une pratique pédagogique innovante dans la conduite de la classe en adéquation avec la politique de l'établissement.

De plus ils devront intégrer dans leurs pratiques un enseignement répondant à la grande diversité du public : ULIS, SEGPA, Allophones... La prise en charge des élèves à besoins particuliers et leur inclusion fait partie des priorités du collège aujourd'hui.

Les enseignants nouvellement nommés devront travailler en équipe disciplinaire et en équipe interdisciplinaire, s'investir dans des projets (classe à projet culturel et artistique, atelier de pratique scientifique, accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif...).

Ils pourront être amenés à travailler dans le cadre de la liaison école-collège (cycle 3) à la mise en œuvre de référentiels communs, à la réalisation de projets en partenariat avec les professeurs des écoles....

Les professeurs qui postuleront sur ces postes devront avoir une bonne connaissance du public accueilli, aimer travailler en équipe et être disponibles pour s'engager pleinement dans les différentes actions menées tout au long de l'année au collège Henri Longchambon.